

Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières en apprentissage

niveau
4

Ce cursus de niveau 4 permet de former des salariés hautement qualifiés, chef de culture ou chef d'exploitation, dans une structure horticole.

Profil

- > Être autonome, mobile
- > Aimer le végétal, la technique et les travaux pratiques en extérieur
- > S'intéresser à la gestion technico-économique de la production
- > Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité



Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

- > Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-01-2021)
- > L'évaluation certificative est divisée en 5 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
- > Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>



Organisation de la formation

40

semaines

en entreprise par an
y compris congés légaux

12

semaines

de regroupement
au CFA par an

1/3

1 sem. / 3 sem.
rythme d'alternance

**1-2
ans**

800 H

**Rentrée
Septembre**

En fonction du niveau du candidat, la formation peut être dispensée en 1 an.

Conditions d'accès

- > Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
- > Ou justifier d'1 année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : arboriculteur, horticulteur, maraîcher, pépiniériste, station d'expérimentation, collectivité, structure de conseil et de développement...
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- > Tests de positionnement (selon nécessité)
- > Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20



Débouchés emplois

- > Chef de culture en exploitation maraîchère
- > Chef de culture horticole
- > Conducteur de travaux horticoles
- > Ouvrier agricole en maraîchage horticulture
- > Ouvrier de production horticole / maraîchère / pépinière biologique
- > Ouvrier horticole
- > Ouvrier horticole serriste
- > Ouvrier pépiniériste
- > Ouvrier maraîchère
- > Chef de culture arboricole
- > Chef de station fruitière

Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières - RNCP 34744





Les + de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations horticoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)
- > L'apprentissage d'un métier
- > Ancrage dans une région où tous les métiers et les pratiques horticoles sont représentés
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière Horticole, impliqués dans la formation et le recrutement (entreprises, collectivités, CAP Filières, centres d'études techniques, station expérimentale ASTREDHOR Loire Bretagne)
- > Etablissement observateur pour le BSV (Bulletin de Santé du Végétal)
- > Un établissement doté de serres entièrement automatisées et d'un atelier pédagogique horticole développé
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat

Poursuites d'études



- > BTSA Métiers du Végétal AOE-Alimentation, Ornement et Environnement (Ex BTSA PH)
- > BTSA Technico-commercial « Univers Jardins et Animaux de Compagnie »
- > Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole**
 - > Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
 - > Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture
- **UC2 : Assurer le pilotage technique des productions**
 - > Organiser la mise en œuvre technique des opérations culturales
 - > Coordonner le travail d'une équipe
- **UC3 : Réaliser les interventions sur les végétaux**
 - > Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
 - > Réaliser des travaux liés au développement des végétaux
- **UC4 : Intervenir sur les conditions de culture**
 - > Mettre en place des cultures
 - > Paramétrer et régler des automates et autres équipements

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Mettre en œuvre des actions de promotion de la filière horticole :
 - > Critère 1 : Concevoir un événement promotionnel
 - > Critère 2 : Réaliser les opérations liées à un événement promotionnel

*Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.
Participation à la formation SST*